

Domaine : Santé

Filière : Physiothérapie

Intitulé du module : Physiothérapie neurologique II

2026-2027

Code : S.PH.370. 2004.F.23

Type de formation : Bachelor

Niveau : Module de base

Type : Module principal

Caractéristique :

☒ Module obligatoire dont l'échec définitif entraîne l'exclusion définitive de la filière selon l'art. 32 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO du 2 juin 2020.

Organisation temporelle :

- ☒ Module sur 1 semestre
☐ Module sur 2 semestres
☐ Semestre d'automne
☒ Semestre de printemps
☐ Autre : ...

1. Organisation

Crédits ECTS : 6

Langue principale d'enseignement : Français

Autres compétences linguistiques : Cliquez ou appuyez ici pour entrer du texte.

Exigences liées à la fréquentation de la formation :

- ☒ La présence à l'ensemble des cours théoriques et pratiques de ce module est requise.
☒ Pour les cours de simulation, la participation est obligatoire.

2. Compétences visées/Objectifs généraux d'apprentissage

Rôles et compétences visées

- A. Rôle d'Expert.e :** Compétences ☒ Ab1 ☒ Ab2 ☒ Ab3 ☒ Ab4 ☒ Ab5 ☒ Ab6 ☒ Ab7 ☒ Ab8
- B. Rôle de Communicatrice.eur :** Compétences ☒ Bb1 ☒ Bb2 ☐ Bb3 ☐ Bb4
- C. Rôle de Collaboratrice.eur :** Compétences ☐ Cb1 ☐ Cb2
- D. Rôle de Leader :** Compétences ☐ Db1 ☐ Db2 ☐ Db3
- E. Rôle de Promotrice.eur de la santé :** Compétences ☐ Eb1 ☐ Eb2 ☐ Eb3 ☐ Eb4 ☐ Eb5 ☐ Eb6
- F. Rôle d'Apprenant.e et de formatrice.eur :** Compétences ☐ Fb1 ☐ Fb2
- G. Rôle de Professionnel.le :** Compétences ☐ Gb1 ☐ Gb2 ☐ Gb3

Objectifs généraux d'apprentissage

- Comprendre la physiopathologie de l'héminégligence, de l'ataxie, de la dysphagie, du traumatisme crânio-cérébral (TCC), des blessés médullaires (BM), de la sclérose en plaques (SEP), et de la maladie de Parkinson (MP) ainsi que les troubles cognitifs et neuropsychologiques rencontrés dans ces populations.
- Être capable d'évaluer, grâce au bilan par activité, un patient atteint sur le plan neurologique et effectuer les tests cliniques spécifiques recommandés, dont les propriétés clinimétriques sont maîtrisées.

- Fixer des objectifs collaborativement avec le patient et en tenant compte des informations des autres professionnels de la santé, afin de formuler des objectifs fonctionnels SMART et des sous-objectifs hiérarchisés et spécifiques aux déficiences identifiées, qui tiennent compte du stade d'évolution de la maladie et du contexte du patient, et les hiérarchiser.
- Elaborer des progressions d'exercices permettant d'atteindre les objectifs de traitement, être capable de les adapter et de mesurer les résultats de manière qualitative et quantitative.
- Déterminer la pertinence d'un moyen auxiliaire et les adaptations environnementales.
- Planifier la mise en œuvre des activités physiques adaptées à la situation d'un individu ou d'un groupe atteint d'une pathologie neurologique.
- Décrire les spécificités des technologies spécifiques à la neurorééducation et porter un regard critique sur les ressources utilisées en termes de durabilité.

3. *Contenus et formes d'enseignement*

Contenus

- Cours théoriques sur la physiopathologie, l'épidémiologie, la prise en charge médicale, neuropsychologique et physiothérapeutique des traumatisés crânio-cérébraux, du syndrome cérébelleux, de l'héminégligence, des blessés médullaires, de la sclérose en plaques et de la maladie de Parkinson.
- Présentation et application des échelles spécifiques aux pathologies sus-citées
- Cours pratiques d'application du raisonnement clinique diagnostique spécifique aux pathologies sus-citées et au contexte du patient
- Cours pratiques de différents moyens pour la remontée du sol, le travail du tronc et du membre supérieur, l'électrothérapie et de la prise en charge de la dysphagie et de l'ataxie
- Témoignages de patients et famille de personne atteinte
- Présentation d'associations de personnes atteintes
- Journée interprofessionnelle sur les troubles visibles et invisibles et prise en compte des familles dans le cadre d'un traumatisme cérébral
- Cours pratiques avec patients simulés et patients instructeurs

Modalités pédagogiques

- | | | |
|---|---|---|
| ☒ Cours magistral | ☒ Séminaire | ☐ Projet |
| ☒ Atelier/laboratoire | ☒ Simulation | ☐ Formation pratique/stage |
| ☒ Modalité digitale | ☒ Autre : Patients instructeurs | |

4. *Modalités d'évaluation et de validation*

- | | | |
|---|--|--|
| ☒ Ecrit | ☒ Oral | ☒ Pratique |
| ☐ Dossier | ☐ ECOS | ☐ Autre : ... |

Le module est validé si l'étudiant.e obtient au moins la qualification E au module.

Si l'étudiant.e obtient la qualification Fx, elle ou il est en remédiation.

Si l'étudiant.e obtient la qualification F, elle ou il est en répétition.

Les modalités d'évaluation et d'attribution de la qualification sont précisées dans le syllabus. Les conditions de validation, remédiation et répétition sont présentées aux étudiant.e.s au plus tard le jour de la présentation du module.

5. Modalités de remédiation et de répétition

Remédiation ☒ Remédiation possible ☐ Pas de remédiation
 ☐ Examen complémentaire ☐ Travail additionnel

Conformément à l'art. 29, al. 4 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après remédiation est E en cas de réussite ou F en cas d'échec.

Répétition Les modalités de répétition sont définies en tenant compte de la situation d'études de l'étudiant.e à la fin du semestre ou de l'année académique. Les activités d'enseignement d'apprentissage et d'évaluation peuvent être différentes pour un.e étudiant.e qui répète le module en présentiel ou pour celui ou celle qui le répète en poursuivant son cursus.

La répétition a lieu au plus tôt dans le semestre suivant l'échec.

Conformément à l'art. 29, al. 6 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) en HES-SO du 2 juin 2020, la note obtenue après répétition est A à E en cas de réussite ou F en cas d'échec. En cas d'échec, le module ne peut être répété qu'une fois.

6. Remarques

L'usage de l'ordinateur portable n'est pas autorisé pour les cours en présence de patient.e.s.

L'usage d'un téléphone portable n'est requis pour les cours que sur explication formelle précisée par l'enseignant.e. En d'autres circonstances, le téléphone portable n'est pas autorisé durant les cours.

7. Bibliographie principale

- Fell, D. W., Lunnen, K. Y., & Rauk, R. P. (2018). Lifespan neurorehabilitation : a patient-centered approach from examination to intervention and outcomes. F.A. Davis Company.
- Finlayson, M. (2013). Multiple sclerosis rehabilitation : from impairment to participation. CRC Press.
- Harvey, L. (2008). Management of spinal cord injuries : a guide for physiotherapists. Butterworth Heinemann Elsevier.
- Iansek, R., & Morris, M. E. (2013). Rehabilitation in Movement Disorders. Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9781139012942>
- Lamprecht, S., & Lamprecht, H. (2020). Neuroreha bei Multipler Sklerose : Therapie - Sport - Selbsthilfe (2nd ed.). Thieme.
- Lennon, S., Ramdharry, G., & Verheyden, G. (Eds.). (2018). Physical management for neurological conditions (4th ed.). Elsevier.
- Steinlin Egli, R. (2011). Multiple Sklerose verstehen und behandeln. Springer.

8. Enseignant.e.s

Intervenant.e.s internes et externes à HESAV.

Nom du/de la responsable de module : FERCHICHI-BARBÉY Sylvie

Descriptif validé le 18.08.2026, **par** MTR